



HAL
open science

L'École Confessionnelle pour l'éducation citoyenne et politique des apprenants : le cas de l'École Catholique en République du Bénin

Éric Maxime Olatoundé Alabi

► To cite this version:

Éric Maxime Olatoundé Alabi. L'École Confessionnelle pour l'éducation citoyenne et politique des apprenants : le cas de l'École Catholique en République du Bénin. Éducation au politique : formation à la citoyenneté, morale et enseignement des religions. Approches internationales (XIX^e-XXI^e siècles), du 14-16 novembre 2022, Lyon (France), Centre Max Weber (CMW), Institut français de l'Éducation (IFÉ), Université Lumière Lyon 2, Nov 2022, Lyon (Université Lumière Lyon 2), France. hal-04169977

HAL Id: hal-04169977

<https://hal.science/hal-04169977v1>

Submitted on 24 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'École Concessionnelle pour l'éducation citoyenne et politique des apprenants : le cas de l'École Catholique en République du Bénin¹

(The denominational school for the civic and political education of learners: the case of the Catholic School in the Republic of Benin)

ALABI Éric Maxime Olatoundé

ED CLESCO, Université Toulouse Jean Jaurès (olatounderic@yahoo.fr)

Résumé

L'objectif de cet article est de savoir s'il existe une corrélation directe entre l'éducation civique, morale et religieuse reçue dans les Écoles Catholiques au Bénin et le comportement social, citoyen et politique des jeunes scolarisés dans ces Écoles une fois devenus adultes. Pour cela, 10 anciens élèves des Collèges Catholiques ont été interrogés par des entretiens semi-directifs. Deux critères ont guidé nos choix : d'abord le critère durkheimien (1895) selon lequel l'École forme des citoyens capables de s'élever vers la culture de la « grande société ». Notre choix s'est donc intéressé aux anciens élèves qui sont déjà engagés dans la vie sociale par leur activité professionnelle. Ensuite, nous avons tenu compte de la diversité des Collèges Catholiques fréquentés par les sujets concernés. Ce critère consiste à interroger des personnes de sexe, de conditions sociales, et ayant fréquenté des Collèges catholiques différents (Point, et Singh, 2004). Ce critère se situe dans une perspective holistique qui permet de recueillir des points de vue assez riches et variés sur le plan idéologique. Les propos recueillis ont fait l'objet d'une analyse thématique manuelle dans le style de Bardin (1993). Au terme de notre analyse nous retenons que si d'autres facteurs interviennent dans leur agir, nos sujets reconnaissent cependant que les valeurs gravées dans leur vie à travers l'Éducation Civique, Morale et Religieuse constituent des éléments de discernement importants dans leur comportement social et politique.

Mots-clés : École ; Catholique ; Éducation ; spécifique ; Citoyen

Abstract

The objective of this article is to know if there is a direct correlation between the civic, moral and religious education received in Catholic Schools in Benin and the social, civic and political behaviour of young people educated in these Schools once they become adults. For this, 10 former students of Catholic Colleges were questioned by semi-structured interviews. Two criteria guided our choices: firstly, the Durkheimian criterion (1895) according to which the School trains citizens capable of rising towards the culture of the 'big society'. Our choice was therefore interested in former students who are already involved in social life through their professional activity. Then, we took into account the diversity of Catholic colleges

¹ Cet article s'inspire essentiellement de notre communication au colloque international sur le thème : « Éducation au politique : formation à la citoyenneté, morale et enseignement des religions. Approches internationales (XIX^e-XXI^e siècles), du 14-16 novembre 2022, Lyon (France).

attended by the subjects concerned. This criterion consists of interviewing people of different genders, social conditions, and having attended different Catholic colleges (Point and Singh, 2004). This criterion is situated in a holistic perspective which makes it possible to collect quite rich and varied points of view on the ideological level. The statements collected were the subject of a manual thematic analysis in the style of Bardin (1993). At the end of our analysis, we retain that if other factors intervene in their action, our subjects recognize, however, that the values engraved in their life through civic, moral and religious education constitute important elements of discernment in their social and political behaviour.

Keywords: School; Catholic; Education; Specific; citizen.

1. Introduction

Cet article s'intéresse au contexte de l'enseignement au Bénin, en particulier à l'enseignement catholique. Historiquement, le Bénin a été pendant 61 ans une colonie française (1899-1960). Aujourd'hui il est un pays indépendant et francophone, gouverné par un régime démocratique, avec la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Il présente quelques caractéristiques géographiques et sociales que voici :

Tableau 1 : Caractéristiques sociogéographiques du Bénin

Superficie	114 763 Km ²	10 fois plus petit que la France
Langues parlées	Administrative	Français
	Endogènes	Plusieurs dialectes répartis du nord au sud du Bénin
Confessions religieuses	Catholique	25 %
	Autres religions chrétiennes	23 %
	Musulmans	21,7 %
	Religions endogènes	27 %
	Sans religion	3,3 %

1.1. Le Bénin un État laïc

Le Bénin est pays laïc et cela est clairement consigné dans l'article 2 de la constitution béninoise du 11 décembre 1990. La laïcité telle qu'elle est inscrite

dans la Constitution du Bénin s'inspire des dispositions de la *Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples* adoptée à Nairobi au Kenya en 18 juin 1981. Cette charte affirme en son article 8 en effet que « *La liberté de conscience, la profession et la pratique libre de la religion sont garanties. Sous réserve de l'ordre public, nul ne peut être l'objet de mesures de contrainte visant à restreindre la manifestation de ces libertés.* » Ainsi, chacun étant libre de pratiquer publiquement sa religion, l'État est appelé à garantir la même considération à toutes les religions du pays.

1.2. Organisation du système scolaire du Bénin

Le système scolaire du Bénin est dans l'ensemble calqué sur le modèle hérité de la colonisation. Mues par la dynamique de l'indépendance (en 1960) et la volonté de prendre leur destin en main, les autorités du Dahomey (Bénin actuel) ont très tôt fait de l'éducation l'une des priorités majeures de la gouvernance. Des réformes sont souvent opérées pour améliorer le système éducatif en fonction des politiques de développement du pays. L'article 13 de la constitution du 11 décembre 1990 au Bénin stipule à cet effet que : « *L'État pourvoit à l'éducation de la jeunesse par des écoles publiques. L'enseignement primaire est obligatoire. L'État assure progressivement la gratuité de l'enseignement public* ». Par ailleurs, la loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale dispose que « *l'École doit offrir à tous la possibilité d'appréhender le monde moderne et de transformer le milieu en partant des valeurs culturelles nationales, du savoir, du savoir-faire, et du savoir-être endogène et du patrimoine scientifique universel* ». C'est en vue de la réalisation de ce projet que le système éducatif du Bénin est organisé en plusieurs niveaux.

Tableau 2 : Organisation du parcours scolaire en République de Bénin

Enseignement de base		Secondaire/technique		Enseignement supérieur		
Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Licence	Master	Doctorat
2 ans	6 ans	4 ans	3 ans	3 ans	4 ans	3 ans au moins

La vision de l'éducation au Bénin est que les programmes scolaires sont orientés dans la dynamique d'une éducation pour le développement fondée sur de solides valeurs morales et culturelles. L'objectif visé est d'accroître les capacités du citoyen à faire face aux problèmes du développement du pays et à s'adapter à un monde moderne en mutations (Amoussou-Yèyè, 1994). Dans ce

sens, le *curriculum* suivi dans l'enseignement primaire au Bénin est reparti en six champs qui sont : le français ; les mathématiques ; l'éducation scientifique et technologique ; l'éducation sociale ; l'éducation artistique ; et l'éducation physique et sportive. Le volet de l'enseignement civique est surtout assuré au primaire par l'enseignement dit social. Dans le secondaire, l'Éducation Civique fait officiellement partie intégrante du *curriculum* et les apprenants devraient suivre chaque semaine des cours d'Instruction Civique. Mais faute d'enseignants, de moyens et de programme adéquats, ce cours d'Instruction Civique n'est pas enseigné dans les Écoles secondaires publiques au Bénin. Par contre les Écoles confessionnelles et en particulier les Écoles catholiques font de l'Instruction Civique et Religieuse, l'un des éléments fondamentaux de l'enseignement qui les distinguent des autres Écoles privées de la place.

1.3. La place des Écoles privées dans l'enseignement au Bénin

Les Écoles privées jouent un rôle prépondérant dans le système scolaire au Bénin. Sans l'apport des écoles privées, l'État béninois ne serait pas en capacité de répondre aux demandes de la scolarisation des jeunes. La Constitution du Bénin affirme en son article 14 que « *les institutions et les communautés religieuses peuvent également concourir à l'éducation de la jeunesse. Les écoles privées, laïques ou confessionnelles, peuvent être ouvertes avec l'autorisation et le contrôle de l'État...* » En vertu de cette disposition constitutionnelle, l'offre éducative au Bénin est assurée par deux structures scolaires : les écoles publiques sous l'autorité de l'État et les écoles privées. Les statistiques du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Technique (2019) révèlent que sur *les 1791 établissements secondaires que comptait le Bénin en 2018, 918 soit 51,25 % de ces établissements secondaires étaient privés*. Aucun de ces établissements d'enseignement privé ne sont sous contrat avec l'État du Bénin et celui-ci n'apporte aucune subvention à ces établissements privés. Tous les moyens pour leur fonctionnement (salaires, outils didactiques et pédagogiques, infrastructures, investissement) viennent directement des frais de scolarité payés par les parents d'élèves. Cela explique pourquoi les Écoles privées sont très chères au Bénin (entre 200 à 650 euros) même si elles réalisent les meilleurs résultats aux examens officiels contrairement aux écoles publiques (Alabi, 2019).

Dans l'ensemble des Écoles privées, celles confessionnelles jouent un rôle prépondérant. Chaque sensibilité religieuse possède son École privée : il y a des Écoles privées des religions traditionnelles, des Écoles privées Islamiques, des Écoles privées Protestantes, des Écoles privées d'obédience évangélique, des écoles privées Catholiques... mais les recrutements dans ces écoles confessionnelle ne sont pas conditionnés par l'appartenance religieuse. Mais

plutôt sur des critères liés à la bonne réussite des élèves et à la discipline dans les écoles.

Dans le lot des enseignements confessionnels, l'Enseignement Catholique occupe une place de choix. Il dispose de plus de 300 établissements scolaires, soit près 17 % des établissements scolaires au Bénin.

1.4. L'enseignement catholique au Bénin : caractéristiques et projet éducatif sous-jacent

Historiquement, à l'avènement de l'école moderne, les missions chrétiennes ont été le facteur principal de la scolarisation du Bénin. À elles revient sans aucun doute l'honneur d'avoir créé les premières écoles modernes en 1962. Autrement dit, les premières écoles sous le modèle occidental au Bénin furent des Écoles catholiques (Garcia, 1971). Cette institution scolaire qui a formé les premières générations de l'élite béninoise continue de jouir d'une grande notoriété auprès des Béninois (Amahoumi, 2014). Cette notoriété est non seulement due à son passé élogieux, mais aussi, et surtout au cadre d'étude particulier qu'elle offre aux apprenants : les Écoles Catholiques sont connues au Bénin pour l'environnement d'étude empreinte d'une grande discipline qu'elles proposent aux jeunes. Elles sont aussi connues pour leurs bons résultats à tous les examens officiels. Chaque année, plus de 70 % des élèves ayant obtenu les mentions Bien et Très-Bien au Bénin proviennent des écoles catholiques. À titre d'exemple, les taux de réussite au BAC 2023 dans les collèges Catholiques, varient de 92 % à 100 %, pour un *taux national de 63,08 %*. Les deux premiers du BAC béninois en 2022 viennent d'un Collège Catholique ; Cinq des dix 1^{er} au BAC béninois 2022 proviennent des Écoles Catholiques et le BAC 2023 n'a pas dérogé à cette règle. Ces résultats élogieux réalisés au fil des années alimentent l'idée du sérieux du travail qui se fait dans les Écoles Catholiques et renforcent la confiance des parents d'élève en cette institution scolaire.

1.5. La spécificité des Écoles Catholiques aux Bénin

La spécificité des Écoles Catholiques au Bénin ne se fonde pas que sur les statistiques des réussites scolaires, mais elle s'appréhende aussi et surtout dans le projet éducatif qui les sous-tend. L'article n° 7 du Décret N° 20A7-279 du 16 juin 2007, fixant les conditions générales de création ou d'ouverture, d'extension, de scission, de germination, de transfert, de fermeture, de changement de dénomination et de fonctionnement des établissements privés des enseignements maternel, primaire et secondaire général, stipule : « *l'enseignement dans les établissements privés est ouvert à toutes les innovations positives utiles et doit prendre en compte l'instruction civique, la morale, l'éducation pour la paix et les droits de la personne, l'éducation en*

matière de population et à la vie familiale, l'éducation pour le développement. » En s'appropriant les dispositions de ce Décret, l'Enseignement Catholique s'est doté d'un projet éducatif qui entend apporter sa touche particulière pour « une prise en charge totale de la personne de l'apprenant dans toutes les facultés de sa personnalité » (DNEC, 2015, p.12). Contenu dans un document appelé « Projet éducatif des écoles catholiques du Bénin » (2015), ce programme éducatif est une formation à la vie qui se fonde sur trois dimensions à savoir : Formations intellectuelle, religieuse et humaine.

– **La formation intellectuelle** : tout en suivant le programme de l'éducation nationale, l'Enseignement Catholique met l'accent sur l'endurance, la rigueur dans le travail, et la promotion de l'excellence (des Journées Diocésaines d'Excellence sont organisées chaque année pour récompenser les élèves les plus brillants. Ce qui encourage une saine émulation intellectuelle chez les apprenants.

– **La formation spirituelle** : c'est ce que nous appelons le catéchisme. Il est facultatif et conduit parfois aux sacrements de l'initiation chrétienne pour les apprenants qui le désirent avec l'accord de leurs parents. Un prêtre Aumônier est spécifiquement investi à cette formation.

– **La formation humaine** : elle est basée sur la triangulation : Instruction Religieuse — Instruction-Morale-Instruction-Civique-Instruction(ou Éducation) Affective. Le programme de la formation humaine est l'essence même du projet de l'Enseignement Catholique. Cette formation fait le lien entre les autres dimensions de la formation que propose le projet de l'enseignement catholique au Bénin.

Tableau 3 : Tableau de croisement des données de l'Instruction religieuse et civique

Classes	Instruction Religieuse	Instruction Civique et Moral	Éducation Affective	Objectif et vision éducative
6 ^{ème} 9-11 ans	L'homme comme un être religieux	La connaissance de la nation	Connaissance et acceptation de soi ; connaissance et acceptation des autres	Connaissance et acceptation de soi et de son milieu social, spirituel et politique
5 ^{ème} 10-12 ans	La religion facteur de paix	Les institutions publiques et politiques	La problématique de l'environnement	La paix se construit dans le respect en trois niveaux : la Transcendance, la nature et les institutions publiques et politiques.
4 ^{ème} 11-13ans	L'homme et la vie en société	La vie en collective et connaissance de la nation	L'amitié saine, les déviations affectives et leur conséquences	S'assumer en tant que « personne » singulière mais aussi comme être relationnel et politique
3 ^{ème} 12-14ans	Les principes moraux et l'engagement citoyen	Histoire politique du Bénin, L'engagement et le travail	Le respect de la dignité humaine : généralité	Construire chez l'apprenants les bases spirituelles, morales de l'engagement citoyen
Seconde 13-15 ans	La jeunesse et la sexualité	La connaissance de la nation : La Constitution du Bénin	Le respect de la dignité humaine : le harcèlement et les abus	Construire chez l'apprenant les fondements du vivre ensemble dans la société
Première 14-16 ans	La responsabilité morale à l'égard de la vie humaine	La connaissance de la nation : les institutions républicaines	Le respect de la dignité humaine : le respect de la vie et la liberté d'autrui	Le respect de la liberté d'autrui comme gage du vivre ensemble
Terminale 15-20 ans	L'homme et la recherche du Bonheur	La famille et la société : droits, devoirs, mariage et protection de l'environnement	L'éthique du respect au cœur de l'inter personnalité.	Chaque personne est sujet et objet de droits et de devoirs dans tous les domaines de la vie

En définitive, par son projet d'éducation à triple dimensions : intellectuelle, humaine et spirituelle, l'École Catholique entend préparer ses apprenants à

devenir des hommes éminents par leur science, et par leur comportement citoyen exemplaire dans la cité, prêts à assumer les plus lourdes tâches dans la société, en même temps que témoins de la foi dans le monde (Concile Vatican II, 1956, n° 10).

2. Méthodologie de recherche

Avant d'entrer dans le vif de la méthodologie, nous présentons d'abord l'approche théorique sous-jacente à nos analyses.

2.1. La théorie des représentations sociales appliquée à l'analyse de l'impact citoyen de l'Éducation Catholique

Notre approche de réponse s'inscrit dans la théorie des représentations sociales. Abric (1996) définit les représentations comme « la vision du monde que les individus ou les groupes portent en eux et utilisent pour agir ou prendre position ». Elle permet de « comprendre la dynamique des interactions sociales et donc éclairer les déterminants des pratiques sociales » (p.15). En effet, les hommes ont besoin de savoir à quoi s'en tenir avec le monde qui les entoure. Ils éprouvent le besoin de la maîtrise intellectuelle et physique de l'objet ; maîtrise qui s'avère utile pour résoudre le problème que l'objet pose. Elles leur servent d'outil d'interprétation, et leur permet de se situer par rapport à ces réalités. Dans cette condition, on peut dire que les représentations sociales sont des constructions mentales déterminées par des structures à la fois psychiques, socioculturelles et cognitives (Rouquette et Rateau, 1998). Elles impactent les discours, les actions et déterminent les pratiques (Jodelet, 2003). En effet, il semble avoir un lien entre les représentations et l'action du sujet. Moscovici souligne à cet effet qu'« il n'est guère de règle ou de pratique qui ne soit suscitée ou accompagnée d'un ensemble de représentations » (Moscovici, 2001, p. 9, cité par Boutanquoi, 2008). Dans cette perspective, Abric (2011) affirme que :

la représentation fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social, elle va déterminer leur comportement ou leurs pratiques. La représentation est un guide pour l'action, elle oriente les actions et les relations sociales. Elle est un système de prédécodage de la réalité. (p.18)

On peut alors, au regard de cette affirmation, dire que les représentations sont la matrice générale à partir de laquelle la société humaine et la pratique des acteurs sociaux sont représentées et interprétées.

Dans la perspective de la présente recherche, nous faisons l'hypothèse selon laquelle l'enseignement catholique du Bénin, à travers sa triple dimension de formation intellectuelle, humaine, spirituelle et religieuse, communique à ses

apprenants une certaine représentation de l'homme et de la société ; représentation qui inspire leur agir et détermine leur comportement social, citoyen et politique. Notre analyse consiste alors à interroger les représentations des élèves ayant vécu leur *cursus* scolaire dans le système éducatif catholique sur les différentes formations reçues et l'apport de cette formation dans leur comportement citoyen.

Selon le dictionnaire Robert, le comportement civique d'un individu est un comportement qui prouve son civisme et sa qualité de bon citoyen, fondés en particulier sur le respect des lois et des obligations envers les autres individus, l'État et les institutions de la société. La citoyenneté n'est pas un concept clos et achevé ; bien au contraire il est dynamique et évolutif (Sey, 2018). Dans le Criton, Platon présente Socrate comme le modèle d'un comportement citoyen, c'est-à-dire un homme pour qui l'important n'est point de vivre, mais de bien vivre. Vivre bien, c'est vivre dans une parfaite cohérence avec soi-même, une excellentissime symbiose avec ses semblables et une irréprochable conduite vis-à-vis de l'État. Au regard de cette analyse, nous pouvons dire que le comportement citoyen est un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique. C'est une manière d'agir en société pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers (Sey, 2018). Le comportement anticorruption et le respect du bien public sont, parmi tant d'autres, des attitudes qu'on peut qualifier de citoyennes. Ces deux attitudes, que nous pouvons qualifier de citoyennes ont guidé nos échanges avec les personnes impliquées dans le recueil de donnée.

2.2. Présentation du cadre méthodologique

Pour répondre à la question du lien entre la formation reçue dans les écoles catholiques en le comportement citoyen, nous nous sommes appuyés sur l'autotémoignage, sous forme d'entretien semi-directif, de 10 anciens élèves des Écoles Catholiques. Ceux-ci, après leur *cursus* scolaire (du cours primaire en terminal) dans les Écoles Catholiques et suite à leur étude universitaires ou formations professionnelles, exercent un métier professionnel dans le public ou le privé au Bénin.

Notre choix ne prend pas en compte leur parcours post-lycée parce que nous nous inscrivons dans la perspective de Durkheim (1895). Il pense en effet que l'école a pour finalité de former des citoyens capables de s'élever vers la culture de la « grande société ». Nous considérons que la formation humaine, sociale et intellectuelle reçue pendant le *cursus* scolaire constitue un socle sur lequel l'individu bâtit son projet de vie pour mieux dans la société. Dans cette dynamique, la formation reçue à l'école constitue le « ciment » de la vie citoyenne qui est appelée à murir au fil des expériences de la vie professionnelle

et sociale. Ensuite nous avons tenu compte de la diversité des Collèges Catholiques fréquentés par les concernées.

Dans cette perspective, notre grille d'entretien se base sur trois idées fondamentales à savoir : la représentation que les enquêtés ont de l'Éducation Civique, Morale et Religieuse reçue dans les Écoles Catholiques et comment celle-ci les a outillés à la conduite anticorruption et au respect du bien public dans leur engagement socioprofessionnel.

Après enregistrement et transcription du discours des personnes interrogées, nous avons effectué une analyse manuelle des propos de nos interlocuteurs. Il existe plusieurs méthodes d'analyse manuelle. Mais nous avons opté pour l'analyse thématique manuelle que propose Bardin (1993) : il s'agit de classer les réponses des locuteurs en catégories selon leur sens. Les jugements formulés par les locuteurs sur les thématiques proposées au cours de l'entretien sont retranscrits de façon synthétique, mais en gardant l'essentiel du propos de ceux-ci. Pour marquer leur fréquence, nous avons mis à côté des jugements les personnes qui les ont exprimés (Réponse 1, Réponse 2,). Un jugement exprimé par plusieurs interlocuteurs est un jugement fréquent selon Bardin (1993).

Dans deux tableaux, nous avons reparti les réponses des interlocuteurs par thématiques. Les thématiques correspondent aux questions principales de la grille d'entretien. La thématique 1 correspond à la question 1. La thématique 2 correspond à la question 2. Ainsi nous avons reparti les réponses des interlocuteurs en 2 thématiques qui correspondent aux 2 questions principales de la grille d'entretien. Les réponses dans chaque thématique sont réparties en plusieurs catégories selon la similitude des verbatim. Ensuite nous avons donné un titre à chaque catégorie. Ces titres sont en réalité des amorces des interprétations que nous avons proposées à la fin des catégories de réponses pour chaque thématique. Ainsi nos deux tableaux sont subdivisés en trois colonnes : une colonne pour les répondants (réponse 1, réponse 2, etc.) ; une colonne pour les thématiques et une colonne pour les titres et commentaires.

3. Résultats obtenus

Les résultats obtenus sont présentés en trois étapes qui correspondent aux trois thématiques abordées au cours de nos échanges avec les personnes interrogées :

Tableau 4 : Analyse des réponses de la thématique 1

Interlocuteurs	<u>Thématique 1</u> : ce que pensent les interlocuteurs des enseignements Moral, Civique et Religieux reçus au collège catholique.	Commentaire
Réponse 1	Importance capitale	<u>Les CIRCMA</u>

	Inculque des valeurs morales, religieuses et éthiques pour vivre en société et dans la profession	<p><u>sont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – nécessaires – d’une importance capitale – instructifs <p><u>Comment ?</u></p> <p>1— Inculquent des valeurs : – morales-religieuses- éthiques — politiques —</p> <p>2— Ouvrent à la Transcendance :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Dieu-spirituel <p><u>Pourquoi : utilité ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Vie sociale (savoir être, savoir-vivre, solidarité, compréhension) – Vie professionnelle – Vie citoyenne –
Répons 2	Nécessaire, car elle informe sur des valeurs morales et spirituelles qui aident dans la vie sociale et professionnelle	
Répons 3	Indispensable pour former de bons citoyens Donne les compétences sur le savoir-vivre en société pour être des citoyens utiles à la société	
Répons 4	Donne des notions de base sur le plan politique, religieux moral et éthique	
Répons 5	Cours trop théorique qui donne des notions qui n’ont par la suite un impact sur la vie en société. Permettent uniquement d’avoir des notes pour passer en classe supérieure.	
Répons 6	Nécessaire parce que : – Donne des assises transcendantales au comportement – Permet d’assoir dès l’école des valeurs non négociables qui s’intègrent aux normes éthiques exigées dans la vie professionnelle	
Réponse 7	Très intéressants, car instructif, – préparent un bon citoyen solidaire de demain – permettent de mieux connaître Dieu	
Réponse 8	M’ont permis de comprendre le sens de la vie, de connaître Dieu et m’ont permis de comprendre le sens de certaines choses dans la vie	
Répons 9	Approfondissement du catéchisme Éveille la conscience	

Tableau 5 : Analyse des réponses de la thématique 2

Interlocuteurs	Thématique 2 : Ce que les interlocuteurs pensent des compétences citoyennes acquises par les cours d'Instruction Civique, Morale et Religieuse (ICMR) reçus pendant leur parcours dans l'École catholique	Commentaire
Réponse 1	<p>Oui,</p> <p>Les valeurs de patience, de solidarité, du sens de l'autre en société, d'amour du prochain, sont bien des messages que j'ai su garder de ces cours. Ils me permettent de m'intégrer et de respecter les principes de la vie en communauté.</p>	<p>L'appropriation des valeurs permet le respect des autres et du bien public.</p> <p>– Éveille la conscience du respect de l'autre et du bien public</p> <p>– La crainte de Dieu permet d'éviter le mal et de choisir le bien.</p> <p>– Éveille l'Esprit critique pour réfléchir sur les actes à poser.</p>
Répons 2	<p>Oui</p> <p>– La Conscience qu'elle a éveillée permet le respect des autres et de tout ce qui lui appartient</p> <p>– Aiguise la conscience à la réflexion pour opter pour le bien et éviter ce qui est mal pour soi et pour les autres.</p>	
Répons 3	<p>Absolument oui</p> <p>– La crainte de Dieu qu'elles inspirent permet d'éviter le mal et de choisir le bien</p> <p>– Les valeurs du pardon, de l'écoute, du sens de l'autre, du respect sont déterminantes dans ces choix.</p>	
Répons 4	<p>Ces cours constituent le socle sur le lequel mes choix sont fondés</p> <p>Par la crainte de Dieu qu'ils m'ont donnée, j'oriente mes décisions de sorte à ne pas offenser Dieu ni le prochain. Ce critère guide toujours mes choix.</p>	
Répons 5	<p>C'est plus ma foi chrétienne qui me permet d'éviter l'incivisme sous toutes ses formes</p>	
Répons 6	<p>Dans une certaine mesure oui : quand on est bien moulé dans les valeurs inculquées par ces cours, on sait par réflexe des choix à faire et à ne pas faire à chaque circonstance. Mais cela ne suffit pas.</p> <p>– Il faut surtout la relation à la Transcendance pour vraiment réussir à s'élever vers les bons choix.</p>	
Réponse 7	<p>Pour poser des actes civiques et acceptables, par exemple éviter la corruption. Il faut non seulement la raison ; mais surtout l'Esprit. C'est cette connexion spirituelle qui permet</p>	

	d'éviter tout mal.	
Réponse 8	Oui les compétences citoyennes nous permettent de faire la différence entre le bien et le mal et aussi de savoir se comporter dans la société en évitant les vices auxquelles nous sommes confrontés dans la vie de tous les jours.	
Répons 9	Oui, surtout en matière de conscience professionnelle	

L'analyse du discours de nos interlocuteurs nous révèle que ceux-ci ont dans l'ensemble une représentation positive des cours de l'ICMR reçue dans les Écoles Catholiques : pour eux ces cours sont nécessaires et revêtent une importance capitale dans leur vie, car ils leur ont inculqué certaines valeurs morales, éthiques, religieuses et politiques ; valeurs qui nourrissent leur vie sociale (par exemple sur le plan de la solidarité, la compréhension et l'acceptation des autres, le savoir-vivre et le savoir-être en société), professionnelle (l'amour du travail bien fait, la ponctualité...), citoyenne (le respect du bien public, la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, l'équité et l'égalité dans les échanges)

Toutes les personnes interrogées placent l'importance de ces cours dans le fait qu'ils ont été pour eux un creuset précieux dans la formation de leur conscience par la communication des valeurs sociales, citoyennes et religieuses.

Pour nos interlocuteurs, les valeurs (sociales, citoyennes et religieuses) reçues tout au long du *cursus* de l'Enseignement Catholique entrent en jeu dans le discernement qu'ils opèrent face à des situations qui engagent leur responsabilité de citoyens. Par ailleurs, nos intervenants ont mis un accent particulier sur la conviction religieuse comme élément indispensable qui donne sens et force aux valeurs : relation avec la « Transcendance » pour les uns, crainte de Dieu ou « Foi » pour les autres, chacun d'eux a mis l'accent sur la conviction religieuse comme la source sans laquelle, les valeurs sociales et citoyennes n'auraient pas de sens pour eux.

4. Discussion : l'École Catholique au service de l'éducation citoyenne

Notre recherche nous a permis de voir que les convictions religieuses, loin d'être contraires à l'éducation citoyenne de jeunes, sont des ciments qui peuvent conforter cette éducation. Ricœur (2003) pensait à cet effet que les religions ne viennent pas contredire les valeurs citoyennes communes, mais les consolider en quelque sorte. Effet, la valeur morale désigne le sens d'un comportement humain reconnu et apprécié au sein d'une communauté culturelle : la justice, la sincérité, l'honneur (davantage mis en évidence hier

qu'aujourd'hui), la tolérance (davantage soulignée aujourd'hui qu'hier). La valeur religieuse désigne le sens que prend cette valeur morale lorsqu'elle est énoncée par une religion. Ainsi, la religion exerce à l'égard des valeurs morales une action d'inspiration qui les empêche de dépérir : « La religion les "garantit" contre leur propre dépérissement en donnant à l'homme un motif supérieur de dévouement et de fidélité aux valeurs (morales) ». La citoyenneté est une valeur transversale. Elle a donc besoin de toutes les dimensions de la personne humaine pour sa promotion. Aucune dimension ne peut être négligée, même pas la dimension spirituelle et religieuse. Au dire du témoignage des anciens élèves interrogés, le projet de l'Enseignement Catholique au Bénin semble atteindre ses buts, tout au moins dans la pensée de ces interlocuteurs.

Conclusion

Par les valeurs qu'elle enseigne à travers les cours des Instructions Civique, Morale et Religieuse (ICMR), l'Enseignement Catholique au Bénin, transmet à ses élèves les valeurs et le sens du bon citoyen. Il leur donne des critères et des principes de discernement qui guident leur choix face aux enjeux du respect du bien public et le respect des autres et de leur bien. Mais des investigations plus approfondies restent à réaliser pour voir si l'enseignement Catholique du Bénin réussit le pari de la formation des citoyens d'un type nouveau. Car les 10 personnes interrogées ne sont pas représentatives des milliers d'apprenants ayant fréquenté les Écoles Catholiques au Bénin.

5. Références bibliographiques

- Abric, J.-C. (1996 "1ère édition"). Les représentations Sociales : aspects théoriques. Dans J.-C. Abric, *Pratiques sociales et représentations*. Paris: PUF.
- Agbojobgé, B. D. (2013). L'implémentation des nouveaux programmes par compétences au Bénin: des textes officiels aux pratiques d'enseignants: analyses didactiques en éducation physique et sportive et en sciences de la vie et de la terre en classe de 5ème. Dans *Thèse de doctorat*. Université le Mirail-Toulouse II: Sciences de l'Éducation.
- Alabi , E. (2019). *De l'idéologie de la compétence à la "pédagogie par compétences"; Réflexion à partir des représentations de l'éducation chez les enseignants du secondaire au Bénin*. Toulouse/France: Mémoire Master 2 (Université Jean-Jaurès).
- Amoussou-Yèyè, D. (1994). Diagnostic du système éducatif béninois : éléments pour une réforme novatrice des systèmes éducatifs africains. *Africa Development : A quarterly Journal of CDESRIA*, pp. 165-178.

- Bardin, L. (1993). *L'analyse du contenu*. Paris: PUF.
- Bénin, P. d. (s.d.). *Constitution de la République du Bénin, adoptée le 22 décembre 1990*. Récupéré sur benin.org/doss-decisions/12017.pdf: <http://www.cour-constitutionnelle-benin.org-decisions>
- Boutanquoi, M. (2008). Compréhension des pratiques et représentations sociales : Le champ de la protection de l'enfance. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2/n°24, pp. 123-135.
- Concile Vatican II. (1965). *Gravissimum Educationnis. Déclaration sur l'éducation chrétienne*. Rome: Vatican.
- DNEC, D. N. (2015). *Projet Éducatif des Écoles Catholiques du Bénin*. Cotonou: Imprimerie Notre-Dame.
- Durkheim, É. (1919). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris: Librairie Félix Algan.
- Garcia, L. (1971). L'organisation de l'instruction publique au Dahomey, 1894-1920. *Cahier d'études africains*, vol.11, n°41, pp. 59-100.
- Jean-Paul, I. (1998). Fides et Ratio. *Lettre Encyclique sur les rapports entre la foi et la raison*.
- Jodelet, D. (2003). Représentations Sociales : un domaine en expansion . Dans D. Jodelet, *Les Représentations Sociales*. Paris: PUF (7ème édition).
- Laudyce, R. (1985). Renan et le problème de la Troisième République. *Ernest Renan et la IIIe République. Table Ronde du 2 février* (pp. 15-27). Paris: Études Renaniennes, n°60, 2è trimestre.
- Mandirola, R., & Morel, Y. (1997). *Journal de Francesco Borghero premier missionnaire du Dahomey 1861-1865*. Paris: Karthala.
- Mayrargue, C. (2002). Dynamiques religieuses et démocratisations au Bénin. Pentecôtisme et formation d'un espace public. *Thèse de doctorat en sciences politique*. Bordeaux: Université Montesquieu-Bordeaux IV/ Institut d'Études politiques de Bordeaux. Centre d'Études Africaines Noire (CEAN).
- Ricoeur, P. (2003). Le chrétien et la civilisation occidentale. *Autre temps, cahier d'éthique sociale et politique*, 76/77, pp. 23-36.
- Rouquette, M.-L., & Rateau, P. (1998). *Introduction à l'étude des représentations sociales*. Grenoble: Presse Universitaire de Grenoble (PUG).
- Sey, K. O. (2018). La citoyenneté dans la philosophie de Platon : quelle solution face à la crise actuelle de la citoyenneté? . *Rev IV Hist*, 31, pp. 158-171.
- Spaëth, V. (2001, n°132, Janvier). L'enseignement du Français en AOF. *Le Français aujourd'hui*, pp. 78-86.
- Thiam, O., & Chnane-Davin, F. (2017). L'approche par compétence peut-elle être efficace sur n'importe quel terrain? *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°16, 117-137.